

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40041

Numéro SIREN : 344 561 485

Nom ou dénomination : BAUDELET HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005076

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4				Néant ☐ *				
						Exercice N clos le, 31122020		
						N-1 31122019		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 093 098	AG	1 346 255	746 843	100 712
		Fonds commercial (1)	AH	1 201 106	AI		1 201 106	1 201 106
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 140 689	AO	7 634 636	7 506 052	7 695 897
		Constructions	AP	28 552 632	AQ	13 377 725	15 174 906	15 429 299
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 845 127	AS	4 477 695	2 367 431	2 521 530
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 221 432	AU	2 147 735	1 073 697	1 251 620
		Immobilisations en cours	AV	329 998	AW		329 998	778 234
		Avances et acomptes	AX	134 390	AY		134 390	61 822
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	55 919 939	CV	9 500 000	46 419 939	42 332 908
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	80	BE		80	80
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	192 406	BI		192 406	181 923
	TOTAL (II)			BJ	113 630 903	BK	38 484 050	75 146 853
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 566 170	BY	4 254	2 561 916	2 423 619
		Autres créances (3)	BZ	18 177 123	CA	90 000	18 087 123	13 318 239
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 000 000	CE		2 000 000	3 300 000
		Disponibilités	CF	17 687 884	CG		17 687 884	21 253 026
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	128 136	CI		128 136	70 501
TOTAL (III)		CJ	40 559 313	CK	94 254	40 465 059	40 365 386	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	154 190 217	1A	38 578 304	115 611 912	111 920 521	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
(3) Part à plus d'un an		CR						
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :			Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N – 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 874 640	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	27 165 993	27 165 993	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	187 464	187 464	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	12 195 972	19 417 145	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 233 228	(6 021 173)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	3 128 435	3 446 114	
	TOTAL (I)			DL	45 785 733	46 070 183	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	430 000		
	Provisions pour charges			DQ	10 344 433	11 921 383	
	TOTAL (III)			DR	10 774 433	11 921 383	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	53 944 614	49 629 731	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	867 085	505 128	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 883 628	2 411 707	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 345 618	1 348 657	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	10 800	33 730	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	59 051 746	53 928 954		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	115 611 912	111 920 521		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20 428 400	17 027 087	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING							Néant ☐ *		
			Exercice N					Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	10 029 433	FH		FI	10 029 433	
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	10 029 433	FK		FL	10 029 433	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	1 640	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 915 543	
	Autres produits (1) (11)						FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 944 994	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 695 252		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	440 697		
Salaires et traitements*						FY	3 048 831		
Charges sociales (10)						FZ	1 661 396		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	2 811 196	
			– dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	4 254
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	34 211		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 691 584		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(746 589)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	25 759	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	717	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	2 699 995	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	37 842	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	28 707	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	2 737 837	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	8 000 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	264 673	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	264 673	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	2 473 164	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 752 333	

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 769	21 675		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	62 116	293 494		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	524 721	515 052		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	588 608	830 221		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	92 133	101 046		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	693 082	181 683		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	631 984	252 136		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 417 200	534 866		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(828 591)	295 355		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(309 486)	36 806		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	15 297 200	14 102 620		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 063 972	20 123 793		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 233 228	(6 021 173)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	343 652	254 861	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cessions d'immobilisations				632 480		62 116		
Protocole indemnités servitudes				36 844				
Prime gestion extension				22 147				
Frais remise en état				2 100				
Régularisations comptes tiers				943		1 571		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

N° 2053
1 / 1

1 / 1

31/12/2020

Cegid Group

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 530 236	KE		KF	177 366		
CORP	Terrains				KG	14 656 405	KH		KI	454 806		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	22 241 188	KK		KL	634 319	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	3 174 920	KQ		KR	147 342
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 498 772	KT		KU	127 655
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	537 413	KW		KX	29 791	
		Matériel de transport*				KY	1 090 544	KZ		LA	32 222	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 536 199	LC		LD	148 059	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	778 234	LI		LJ	1 116 905		
	Avances et acomptes				LK	61 822	LL		LM	79 910		
	TOTAL III				LN	53 318 370	LO		LP	2 771 012		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	51 832 908	8V		8W	4 001 614	
Autres titres immobilisés				1P	80	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	181 923	1U		1V	10 483			
TOTAL IV				LQ	52 014 911	LR		LS	4 012 097			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	107 863 518	ØH		ØJ	6 960 477			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCO	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	(600 795)	LV	14 194	LW	3 294 205	IX			
CORP	Terrains		IP	(29 477)	LX		LY	15 140 689	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	(335 208)	MA	948 519	MB	22 262 196	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	2 742 868	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	(318 191)	MG	92 886	MH	3 547 567	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	(218 699)	MJ		MK	6 845 127	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	(59 612)	MM		MN	626 817	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	212 410	MQ	910 356	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 684 258	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	1 565 142	MZ		NA	329 998	NB			
	Avances et acomptes		NC	7 342	ND		NE	134 390	NF			
	TOTAL III		IY	611 295	NG	1 253 816	NH	54 224 271	NI			
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations		IO		ØX	(85 417)	ØY	55 919 939	ØZ				
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	80	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	192 406	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	(85 417)	NK	56 112 426	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	10 500	ØK	1 182 593	ØL	113 630 903	ØM				

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 228 418		PF	132 031		PG	14 194		PH	1 346 255						
Terrains			PI	5 960 507		PJ	674 128		PK			PL	6 634 636						
Constructions	Sur sol propre		PM	9 193 185		PN	843 869		PO	395 565		PQ	9 641 488						
	Sur sol d'autrui		PR	1 257 115		PS	97 831		PT			PU	1 354 947						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	2 279 377		PW	184 891		PX	82 978		PY	2 381 289						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 977 242		QA	500 453		QB			QC	4 477 695						
immobilisations corporelles	Autres Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	405 585		QE	39 128		QF			QG	444 713						
	Matériel de transport		QH	371 285		QI	152 986		QJ	142 791		QK	381 480						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 135 666		QM	185 874		QN			QO	1 321 540						
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT							
TOTAL III			QU	24 579 965		QV	2 679 164		QW	621 336		QX	26 637 794						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	25 808 384		ØP	2 811 196		ØQ	635 530		ØR	27 984 050						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3	2 949	N4	27	N5		N6	(2 976)				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2	9 910	Q3		Q4		Q5	246 213	Q6		Q7		Q8	(236 302)				
Constructions	Sur sol propre	Q9	73 763	R1		R2		R3	48 368	R4		R5		R6	25 395				
	Sur sol d'autrui	R7	15 655	R8		R9		S1	12 653	S2		S3		S4	3 002				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	2 514	S6		S7		S8	1 522	S9		T1		T2	991				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	1 327	T4	54 071	T5		T6	1 497	T7	145 735	T8		T9	(91 835)				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	2 420	U2	4 303	U3		U4	29	U5		U6		U7	6 693				
	Matériel de transport	U8	2 825	U9		V1		V2	42 751	V3		V4		V5	(39 926)				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	35 191	V8		V9		W1	17 913	W2		W3	17 278				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2	108 417	X3	93 566	X4		X5	353 036	X6	163 649	X7		X8	(314 701)				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III+IV)		NP	108 417	NQ	93 566	NR		NS	355 985	NT	163 677	NU		NV	(317 678)				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	201 984	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	519 662	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	(317 678)						
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	3 446 114	TM	201 984	TN	519 662	TO	3 128 435
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	3 446 114	TS	201 984	TT	519 662	TU	3 128 435
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	10 121	5C		5D	5 059	5E	5 062
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	11 911 262	EP		EQ	1 571 891	ER	10 339 371
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	430 000	5X		5Y	430 000
	TOTAL II	5Z	11 921 383	TV	430 000	TW	1 576 950	TX	10 774 433
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E	1 000 000	6F		6G		6H	1 000 000
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	9 500 000	9V		9W		9X	9 500 000
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 254	6U		6V		6W	4 254
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	90 000	6Y		6Z		7A	90 000
	TOTAL III	7B	10 594 254	TY		TZ		UA	10 594 254
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	25 961 751	UB	631 984	UC	2 096 612	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE		UF	1 576 950	UH			
		UG							
		UJ	631 984	UK	519 662				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056
1 / 1

31/12/2020

Provisions pour impôts

[illegible]

N° 2056
1 / 1

31/12/2020

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

N° 2056
1 / 1

31/12/2020

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières			UT	192 406	UV	192 406	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA							
		Autres créances clients			UX	2 566 170		2 566 170				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI							
		Personnel et comptes rattachés			UY	710		710				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	77 136		77 136				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	46 588		46 588				
		Groupe et associés (2)			VC	17 843 539		17 843 539				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	209 147		209 147				
		Charges constatées d'avance			VS	128 136		128 136				
	TOTAUX				VT	21 063 836	VU	21 063 836	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligataires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG							
	à plus d'1 an à l'origine				VH	53 944 614	15 260 340	38 201 318	482 956			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	13 058	13 058					
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	1 883 628	1 883 628					
Personnel et comptes rattachés					8C	270 436	270 436					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	628 069	628 069					
État et autres	Impôts sur les bénéfices				8E	862 685	862 685					
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	448 867	448 867					
collectivités publiques	Obligations cautionnées				VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	135 559	135 559					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J							
Groupe et associés (2)					VI	914 955	914 955					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	10 800	10 800					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTAUX					VY	59 112 674	VZ	20 428 400	38 201 318	482 956		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	15 550 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	11 236 567	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122020	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 233 228
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	68 895	XE	83 519	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	14 624			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	430 000	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	430 070	
	Amendes et pénalités			WJ	70	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	(309 486)	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
											WO		
											XR	531 086	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	30 000	
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	1 998 418	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	5 059
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs							WV		
					WH								
					WP								
					WW								
					XB								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		27 000				XA	2 672 995			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS	531 087
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG	6 564	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	3 215 705	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XJ	1 217 286
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	1 217 286

Cegid Group

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provision pour risque			8X	430 000	8Y
Provision pour impôts sur étalement fusion			8Z		9A 5 059
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	430 000	YO 5 059
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ – Réserve légale – Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	6 021 173				ZD	6 021 173								
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE									
							Autres répartitions		ZF									
	TOTAL I			ØF	6 021 173		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	6 021 173								
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N – 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)				J7		YQ											
	— Engagements de crédit–bail immobilier						YR											
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Sous–traitance						YT	168 282	124 522									
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	11 452	23 485									
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	8 424	30 888									
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	698 347	761 656									
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV											
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	3 808 744	3 032 660									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	4 695 252	3 973 213									
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	74 574	81 969									
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	366 123	330 127									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	440 697	412 096									
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 036 239	1 883 939									
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	598 189	665 441									
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB											
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS											
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%									
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0									
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG											
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(1 217 286)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL									
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	8 326 534	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO									
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*			Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①			②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Licence Office 2010 Standar 26102020	11 394		11 394		
	2	Licence My Report Builder 01012019	2 800		2 800		
	3	Maison Blaringhem Lieudit L 09111999	73 175		61 171		12 003
	4	Maison Lynde Le Bois du Bon 23052002	55 660		42 929		12 730
	5	Maison Blaringhem 398 rue H 29042009	134 140		63 971		70 169
	6	Maison Blaringhem 8 rue du 28082014	95 046		24 121		70 925
	7	Maison Blaringhem 1501 rue 22022018	315 000		34 168		280 831
	8	Maisons Garlinghem Port Leg 05102005	75 000		49 689		25 310
	9	Maison Blaringhem 1 rue Neu 24112005	200 496		119 514		80 982
	10	Renovation Logement1 Port L 30112006	35 033		32 115		2 918
	11	Renovation Logement2 Port 30112006	22 804		20 898		1 906
	12	Rideaux métalliques acier g 18042007	9 900		9 900		
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3	(12 003)	(12 003)				
	4	(12 730)	(12 730)				
	5	(70 169)	(70 169)				
	6	(70 925)	(70 925)				
	7	(280 831)	(280 831)				
	8	(25 310)	(25 310)				
	9	(80 982)	(80 982)				
	10	(2 918)	(2 918)				
	11	(1 906)	(1 906)				
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(632 480)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation
SAS BAUDELET HOLDING
344561485 IS1

1 / 1
31/12/2020

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
Renovation Logement2 Po	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(2 490)				
	30072013	4 724		2 233					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		2 490		(2 490)					
Renovation Blaringhem 1	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(2 592)				
	25072007	20 423		17 831					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		2 592		(2 592)					
Mercedes S350D4M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(23 855)				
	04122015	106 695		82 839					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		23 855		(23 855)					
Peugeot 308SW Allure	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(6 873)				
	14042016	21 924		15 051					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		6 873		(6 873)					
Peugeot 508SW Feline	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(11 895)				
	30052016	32 232		20 336					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		11 895		(11 895)					
Renault Traffic Fourgon	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(7 976)				
	21092016	19 086		11 110					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		7 976		(7 976)					
Tracteur John Deere 406	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(19 016)				
	05102018	32 471		13 454					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		19 016		(19 016)					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING						Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME								
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)								
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie							
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
	sur 10 ans							
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)							
	TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
	sur 3 ans au titre de	N-1						
		N-2						
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1						
		N-2						
		N-3						
		N-4						
		N-5						
		N-6						
		N-7						
		N-8						
	N-9							
	TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS								
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.								
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer			
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS BAUDELET HOLDING**

Néant

X *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	46.00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 029 433	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	306 544	
TOTAL 1		OX	10 335 978
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	18	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	18
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	4 691 926	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	34 211	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	1 102 292	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	5 828 429
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 4 507 567
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 507 567	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	10 335 978	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	46.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	135 472 336	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	/ / / / /	

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173 VILLE BLARINGHEM

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	52 702
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination SFPB

N° SIREN (si société établie en France) 432263192 % de détention 84.34 Nb de parts ou actions 52 702

Adresse : N° 112B Voie r .

Code Postal 59189 Commune STEENBECQUE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	/	3

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173

VILLE

BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET
N° SIREN (si société établie en France)	810129684	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET MATERIELS
N° SIREN (si société établie en France)	446750192	% de détention	100.00
Adresse :	N° 105	Voie	av. de Saint-Omer
	Code Postal	Commune	HAZEBROUCK
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET TRANSPORTS
N° SIREN (si société établie en France)	344692314	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SASU	Dénomination	BAUDELET METAUX
N° SIREN (si société établie en France)	410275424	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERVICE MAINTENANCE BAUDELET
N° SIREN (si société établie en France)	449575364	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAUDELET MATERIAUX
N° SIREN (si société établie en France)	525090221	% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	DE LA RACHE
N° SIREN (si société établie en France)	389744921	% de détention	99.98
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LES PRAIRIES
	Code Postal	Commune	BLARINGHEM
		Pays	FRA
Forme juridique	SCI	Dénomination	BPH NORD
N° SIREN (si société établie en France)	391582723	% de détention	99.00
Adresse :	N°	Voie	all. de l'Europe
	Code Postal	Commune	BAILLEUL
		Pays	FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173

VILLE

BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique SASU Dénomination BAUDELET FORMATION

N° SIREN (si société établie en France) 802413260

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie LIEUDIT LES PRAIRIES

Code Postal 59173

Commune BLARINGHEM

Pays FRA

Forme juridique SASU Dénomination BAUDELET SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 823176847

% de détention 100.00

Adresse : N° 105 Voie av. de St Omer

Code Postal 59190

Commune HAZEBROUCK

Pays FRA

Forme juridique SASU Dénomination BAUDELET ENJOY

N° SIREN (si société établie en France) 821654530

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie LIEUDIT LES PRAIRIES

Code Postal 59173

Commune BLARINGHEM

Pays FRA

Forme juridique SCI Dénomination HDF IMMO

N° SIREN (si société établie en France) 832848626

% de détention 40.00

Adresse : N° Voie r. de la Croix

Code Postal 59134

Commune HERLIES

Pays FRA

Forme juridique SASU Dénomination SOTRAMIANTE

N° SIREN (si société établie en France) 413741141

% de détention 100.00

Adresse : N° 303 Voie r. du Moulin

Code Postal 59193

Commune ERQUINGHEM-LYS

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination BE GREEN

N° SIREN (si société établie en France) 844676809

% de détention 80.00

Adresse : N° Voie LIEUDIT LES PRAIRIES

Code Postal 59173

Commune BLARINGHEM

Pays FRA

Forme juridique SASU Dénomination POLAK ET FILS

N° SIREN (si société établie en France) 422755967

% de détention 100.00

Adresse : N° 72 Voie PARC D'ACTIVITES DE LA CREULE

Code Postal 59190

Commune HAZEBROUCK

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ENERFI

N° SIREN (si société établie en France) 850277047

% de détention 52.04

Adresse : N° 37 Voie r. Jacques Prevert

Code Postal 59390

Commune LYS-LEZ-LANNOY

Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3
3

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BAUDELET HOLDING

ADRESSE (voie) Lieudit Les Prairies

CODE POSTAL 59173

VILLE

BLARINGHEM

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

19

Forme juridique SAS Dénomination DELANNOY

N° SIREN (si société établie en France) 414717553

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie ZA DU DISTRICT D'ARTOIS

Code Postal 62330 Commune GUARBEQUE

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination BEWED

N° SIREN (si société établie en France) 884792268

% de détention 51.00

Adresse : N° Voie LIEUDIT LES PRAIRIES

Code Postal 59173 Commune BLARINGHEM

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination BEWED IMMO

N° SIREN (si société établie en France) 889555744

% de détention 99.00

Adresse : N° Voie LIEUDIT LES PRAIRIES

Code Postal 59173 Commune BLARINGHEM

Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM 344561485 IS1	31/12/2020
-----------------------------	---	-------------------

Cegid Group

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM 344561485 IS1	31/12/2020
-----------------------------	---	-------------------

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS BAUDELET HOLDING					
SIRET	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
Lieudit Les Prairies					
59173 BLARINGHEM					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01011997		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM			SIRET	3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4	
B ACTIVITE					
Activités exercées	Activités des sociétés holding			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 217 287
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		
			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quaterdecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : BORA (Logiciel interne)					
Nom et coordonnées ECF					
– du prestataire (ECF):					
– du comptable :					
Tél :					
– du conseil :					
Tél :					
– du CGA ou du viseur conventionné :					
Tél :					
– N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

SAS BAUDELET HOLDING

H

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING du 01012020
Adresse Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M POISSONNIER Bernard Président				106 r. de la Gare 59189 STEENBECQUE FRA			
2	MME BAUDELET Catherine POISSONNIER Directrice Générale				106 r. de la Gare 59189 STEENBECQUE FRA			
3	M RAMACKERS Olivier Directeur Général Adjoint				41 r. du Bas 59320 RADINGHEM EN WEPPE FRA			
4	MME POISSONNIER Caroline BRYLA Directrice Générale				112 B r. de la Gare 59189 STEENBECQUE FRA			
5	M POISSONNIER Jean-Baptiste Directeur Général				112 r. de la Gare 59189 STEENBECQUE FRA			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	61 818
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	37 940
Total	99 758

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2020.. (total col. 9 + total col. 10) 10	99 758	– de l'exercice 2020.. 10	(1 217 286)
– de l'exercice précédent 10	1 343 890	– de l'exercice précédent 10	29 139
Nom et qualité du signataire MR POISSONNIER Bernard À BLARINGHEM , le 02042021 Directeur Général Signature ,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS BAUDELET HOLDING
344561485 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2020

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		X
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SAS BAUDELET HOLDING Lieudit Les Prairies	Néant	
59173 BLARINGHEM FRA 344561485	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	18 000
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
FAM - CI Famille	2 427
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BAUDELET HOLDING

N° SIRET : 34456148500014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	1 233 228
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	765 189
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 <i>bis</i> du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	1 998 418
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	3 215 705
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 <i>bis</i> JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	3 215 705
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		1 217 286
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		1 217 286

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2021

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012020 au : 31122020

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		(	Nombre d'opérations sur l'exercice		M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés								J9	
Déficits reportables								M6	
Déficits nés au titre de l'exercice								H8	1 217 286
Total des déficits restant à reporter								H9	1 217 286

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes N				(2)		
				(3)		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)		
				(3)		
	N - 2			(2)		
				(3)		
	N - 3			(2)		
				(3)		
	N - 4			(2)		
				(3)		
	N - 5			(2)		
				(3)		
	N - 6			(2)		
				(3)		
	N - 7			(2)		
				(3)		
	N - 8			(2)		
				(3)		
	N - 9			(2)		
				(3)		
	N - 10			(2)		
				(3)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 60 Avenue de Lattre de Tassigny Hotel des impôts BP 219 59524 HAZEBROUCK

SIRET Société intégrée : 34456148500014

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations				Déficit et déductions					
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		CA				CB		1 217 286					
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)		CD											
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)						CE							
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)		CF				CG							
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)		CH				CJ							
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe		CL											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)		CM				CN							
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		DU				DV							
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		CP											
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)		CR				CS							
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe		CT											
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées		CU											
Autres régularisations (à détailler)		CV				CW							
TOTAL		CX				CY		1 217 286					
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)		CZ				DA		1 217 286					
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble		BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes		BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)		BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)		BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes		BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées		BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)		BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL		BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %		BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %				B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %						B5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %													
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)												B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐
Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BAUDELET HOLDING

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK

SIRET Société intégrée : 34456148500014 60 Avenue de Lattre de Tassigny Hotel des impôts BP 219
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01012020 au : 31122020

A - RÉSULTAT						Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe						FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019						FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe								FZ	
Autres régularisations (à détailler)						FG		FH	
TOTAL						FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK						FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BAUDELET HOLDING

N° SIRET : 34456148500014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE HAZEBROUCK
60 Avenue de Lattre de Tassigny
59524 HAZEBROUCK CEDEX

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(1 217 286)		
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	(1 217 286)		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2020	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2020 procédé à la souscription de deux emprunts, à hauteur de 12.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe, et de deux emprunts, à hauteur de 3.550.000 euros dans le cadre de la souscription des titres des sociétés SAS DELANNOY et BEWED.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2020 pris une participation dans le capital de la société SAS BEWED à hauteur de 51%, ainsi que dans la société SCI BEWED IMMO à hauteur de 99%. La société a également acquis l'intégralité des titres de la société S.A.S. Delannoy détenant elle-même 100% des titres de la société SATC Delannoy.

Courant décembre 2020, le capital social de la société S.M.B. a fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation de compte courant de la société BAUDELET HOLDING qui s'élevait à 85.417,33 €.

Les frais relatifs à la DDAE obtenue en cours d'exercice ont été immobilisés au cours de l'exercice pour environ 648 k€.

La société BAUDELET HOLDING surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et en particulier son impact sur l'activité. Conformément à la réglementation en vigueur, les activités d'exploitation de la société BAUDELET HOLDING ont été et seront encore amenées à évoluer pour respecter les mesures indispensables de sécurité et de prévention de son personnel et des tiers.

Concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a bénéficié d'une prise en charge dans le cadre d'une activité partielle.

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 a été fixée au 30 avril 2021.

Faits postérieurs à l'exercice

La société BAUDELET HOLDING ne s'attend pas à un impact significatif, sur son chiffre d'affaires et ses résultats pour le premier semestre 2021, de l'épidémie de Covid-19 et de ses effets sur l'activité économique en général.

A ce stade les impacts ne peuvent pas être quantifiés. Tout est mis en oeuvre pour adapter la stratégie et organiser les plans d'actions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.



ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant	Échéances	Échéances	Échéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	13 058	13 058		
- à plus de 1 an à l'origine	53 944 614	15 260 340	38 201 318	482 956
Total	53 957 672	15 273 398	38 201 318	482 956
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 550 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	11 236 657			
(**) Dont envers les associés				



NOTE N° 6

ANNEXE - ELEMENT 6-9

////////////////////////////////////
IMMOBILISATIONS EN COURS
////////////////////////////////////

Chantier	Dépenses €
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	42 631
Second accès Wagabox	73 649
20 avenue de Saint-Omer Hazebrouck	127 586
56 rue du Moulin Hazebrouck	2 343
66 rue du Moulin Hazebrouck	5 634
Parc à matières	7 600
Entrée site mise en place barrière accès	1 549
Travaux voiries - rejet eaux	4 263
Extension bâtiment Garlinghem	59 011
Restructuration - Extension Bureaux Holding	11 070
Piste de lavage Blaringhem	2 800
Réhabilitation bureaux Baudelet Matériels	4 720
Eclairage Eco-Parc	1 050
Création garages / parking Hazebrouck	5 641
Mouvaux modification permis construire	1 750
Isolation magasin SMB	197
Logiciel GMAO	30 742
Logiciel automatisation reporting	30 000
Total immos en cours au 31/12/2020	464 389



NOTE N° 7

ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	402 771
Créances Fiscales et sociales	47 299
Autres créances	10 800
Disponibilités	0
TOTAL	460 870



NOTE N° 8

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	21 562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 159 105
Dettes fiscales et sociales	426 941
Autres dettes	0
TOTAL	1 607 609



NOTE N° 9

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	128 136
TOTAL	128 136



NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	316 248
Refacturation de charges d'exploitation autres	5 266
Remboursements de sinistres	15 155
Remboursements de formations	6 983
TOTAL	343 652



NOTE N° 11

ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	62 117
Part subvention investissement	0
Régularisations charges sociales et fiscales	199
Reprises sur provisions	524 722
Régularisations comptes tiers	1 571
TOTAL	588 608
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	632 480
Régularisations charges sociales et fiscales	60 632
Régularisation comptes de tiers	944
Mécénat	30 000
Règlements suites sinistres	2 100
Primes gestion extension	22 147
Indemnité servitudes	36 844
Pénalités et amendes	69
Provisions pour risques	430 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements	201 984
TOTAL	1 417 200



NOTE N° 12

ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros



NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	19 417 146		7 221 173	12 195 972
Résultat de l'exercice	-6 021 173	1 233 228	-6 021 173	1 233 228
Subventions d'investissement	0			0
Provisions Réglementées	3 446 114	201 984	519 663	3 128 435
TOTAL	46 070 184	1 435 212	1 719 663	45 785 733



NOTE N° 14

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	1 752 334	-587 093	2 339 427
Résultat Exceptionnel	-828 592	277 607	-1 106 199
Résultat Comptable	923 742	-309 486	1 233 228

NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2020

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
46	23	23

NOTE N°16

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 139 275
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	200 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	71 250
Délégation de paiement - Garantie d'actif et de passif	2 000 000
Engagements - Caution marché privé garanties paiement	3 336 692
Engagements en matière de pensions (1)	420 062
TOTAL	12 267 279

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2020 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 0.7 %



NOTE N° 17

ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
HDF IMMO
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
MOBIREC
ENERFI
S.A.S. LE MOULIN
S.C. GTAV
S.A.R.L. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
S.A.S. DELANNOY
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
WEBED
EMBALEO IBERICA

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

////////////////////
INTEGRATION FISCALE
(Article 531-3 du Code de Commerce)
////////////////////

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE, POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2020, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



NOTE N° 18

ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

////////////////////
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)
////////////////////

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baucelet	Baucelet Matériels	Baucelet Transports	Baucelet Métaux	S.M.B.	Baucelet Matériaux
FILIALES						
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	53.009.856 €	7.113.147 €	6.659.999 €	23.029.571 €	2.557.764 €	9.737.031 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	7.539.066 €	2.601.542 €	3.233.235 €	(1.052.166 €)	3.700 €	4.110.601 €
Résultat du dernier exercice	6.558.426 €	488.728 €	174.349 €	(416.212 €)	27.498 €	1.678.417 €
Subventions d'investissements	683.010 €			32.669 €		
Provisions réglementées	6.434.409 €	7.711 €	990.500 €	32.097 €	33.303 €	302.368 €
Capitaux propres	25.214.913 €	3.597.983 €	4.478.086 €	26.386.388 €	101.501 €	6.191.387 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	39.550.104,85 €	332.589,05 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.999.995 €	Néant	Néant	Néant	Néant	700.000 €
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant.						

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudalet Formation	Baudalet Services	Baudalet Enjoy
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	35.772 €	58.740 €	2.250 €	351.510 €	0 €
Montant du capital	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €	50.000 €
Réserves et report à nouveau		113.487 €	25.812 €	6.311 €	(18.112 €)
Résultat du dernier exercice	9.467 €	28.089 €	(382 €)	(2.370 €)	(1.305 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	85.691 €	143.100 €	35.430€	103.940 €	30.581 €
Pourcentage de détention	99,98%	99%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	50.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI HDF IMMO	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	Enerfi
FILIALES					
Forme de la société	S.C.I.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.R.L.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	429.075 €	2.807.695 €	1.316.702 €	2.011.254 €	0 €
Montant du capital	9.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	500.000 €
Réserves et report à nouveau	(98.780 €)	637.368 €	26.241 €	1.406.776 €	(14.076 €)
Résultat du dernier exercice	(8.508 €)	(89.684 €)	133.203 €	41.295 €	(325.583 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	29.401 €	Néant
Capitaux propres	(98.288 €)	639.154 €	359.244 €	1.727.473 €	160.341 €
Pourcentage de détention	40%	100%	80%	100%	52%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.600,00 €	2.726.507,50 €	160.000,00 €	2.324.975,00 €	255.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-4 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SAS Delannoy	BEWED	BEWED Immo
<u>FILIALES</u>			
Forme de la société	S.A.S.	S.A.S	S.C.I.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	4.325 €	79.505 €	7.106 €
Montant du capital	764.913 €	4.450 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	332.764 €	1.818.001 €	0 €
Résultat du dernier exercice	38.028 €	(112.490 €)	(3.996 €)
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	1.135.705 €	1.709.961 €	96.003 €
Pourcentage de détention	100%	51%	99%
Valeur nette comptable des titres détenus	2.500.053 €	1.401.563 €	99.998 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>			
Néant.			

NOTE N° 19

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	52 556 502	3 363 438
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 453 364	
Autres créances	17 843 540	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	793 099	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 504	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 800	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	2 699 995	
Dividendes		
Intérêts sur créances		



NOTE N° 20

ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	3 806 191 €
BAUDELET MATERIELS	185 990 €
BAUDELET TRANSPORTS	1 012 202 €
BAUDELET METAUX	5 807 728 €
SMB	840 890 €
BAUDELET MATERIAUX	1 333 654 €
SCI DE LA RACHE	549 666 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	0 €
SCI HDF IMMO	60 000 €
BAUDELET SERVICES	199 744 €
BAUDELET ENJOY	697 124 €
SOTRAMIANTE	293 247 €
POLAK	266 454 €
SATC DELANNOY	200 000 €
ENERFI	800 000 €
LE MOULIN	200 000 €
BEWED IMMO	1 315 650 €



SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	1.233.228 €
■ Impôt sur les bénéfices à	28 % ⁽¹⁾	+	-309.486 €
■ Résultat avant impôt		=	923.742 €
■ Variation des provisions réglementées		-	317.679 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			1.241.421 €

(1) Première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	5.062 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	5.062 €

Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	28 %
■	
Créance d'impôt différé	1.417 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.128.435 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.128.435 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	28 %
■ Dette d'impôt différé :	875.962 €
■ Moins value à long terme :	Néant

- (1) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 30 juin 2021 à 18 heures 00, au siège social de la société, sur convocation de la présidente.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes, a en outre été convoquée à la présente réunion et est représentée par Monsieur José DENISSELLE.

L'assemblée est présidée par la Présidente : Madame Catherine POISSONNIER.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président de séance. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 429 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

La Présidente met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion de la présidente,
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation de ces comptes et conventions,
- Affectation du résultat,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 1.233.228 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de ■■■■■ € (part groupe).

Cette résolution est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la Présidente, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice

S'élevant à	1.233.228 €
-------------	-------------

Comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| • Aux associés à titre de dividendes à concurrence de | 800.000 € |
| • En « Autres réserves » pour | 433.228 € |

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à	12,80 €
--	---------

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué
2019	0
2018	16,00 €
2017	6,40 €

Cette résolution est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance.

LA PRESIDENTE
Mme Catherine POISSONNIER



BAUDELET HOLDING

SAS au capital de : 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

R.C.S DUNKERQUE – 344 561.485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2021

FEUILLE DE PRESENCE

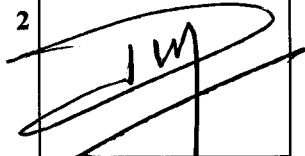
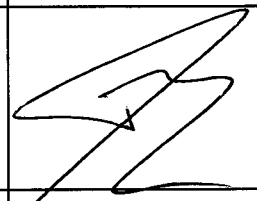
UTILISATION DES COLONNES DE LA FEUILLE DE PRESENCE

1. Dans chaque case, indiquer en A l'identité de l'actionnaire, éventuellement, en M celle de son mandataire, cocher la ligne en cas de vote par correspondance.
2. L'actionnaire ou le mandataire signe en face de son nom.

BAUDELET HOLDING

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021
Page 1

FEUILLE DE PRESENCE

NOM , prénom usuel ou DENOMINATION siège social des ASSOCIES, MANDATAIRES et VOTANTS PAR CORRESPONDANCE(1)	NOMBRE DE PARTS			SIGNATURE (2)
	Usufruit	Nue-Propriété	Pleine Propriété	
A SFPB 106, rue de la Gare - 59189 STEENBECQUE Mme Catherine POISSONNIER ☐ Vote par correspondance			52.702	
A Monsieur Jean BAUDELET 78, Rue du Moulin - 59190 HAZEBROUCK M. ☐ Vote par correspondance	59			
A Monsieur Bernard POISSONNIER 106, Rue de la Gare - 59189 STEENBECQUE M. ☐ Vote par correspondance			2	
A Madame Catherine POISSONNIER 106, Rue de la Gare - 59189 STEENBECQUE M. ☐ Vote par correspondance			2	
A Monsieur Jean Baptiste POISSONNIER 112, Rue de la Gare - 59189 STEENBECQUE M. ☐ Vote par correspondance		30	4.861	
A Madame Caroline POISSONNIER-BRYLA 112 bis, Rue de la Gare - 59189 STEENBECQUE M. ☐ Vote par correspondance		29	4.862	
SOUS TOTAL	59	59	62.429	
TOTAL		62.488		

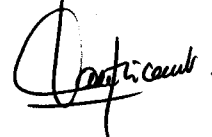
Les soussignés, membres du bureau de l'assemblée, certifient sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à62.429.....actions d'associés présents ou représentés ou ayant voté par correspondance et comportant en annexe.....formulaires de vote par correspondance ou par procuration.

LE PRESIDENT,
Madame Catherine POISSONNIER

LES SCRUTATEURS



LE SECRETAIRE



BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31/12/2020

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

	2020	2019	Variation	
Le chiffre d'affaires s'élève à	10 029 433 €	9 593 183 €	436 250 €	4,55%
Le total des produits d'exploitation se détermine à	11 944 994 €	11 217 195 €	727 799 €	6,49%
Le total des charges d'exploitation se détermine à	12 691 584 €	11 337 971 €	1 353 613 €	11,94%
En ce compris les amortissements pour	2 811 196 €	2 434 993 €	376 203 €	15,45%
Le résultat d'exploitation se détermine par un bénéfice de	- 746 589 €	- 120 776 €	-625 813 €	-518,16%
Le résultat financier est de	2 473 164 €	6 183 194 €	8 656 358 €	140,00%
En ce compris les dividendes pour	2 699 995 €	1 999 996 €	699 999 €	35,00%
Le résultat exceptionnel est de	- 828 591 €	295 355 €	-1 123 946 €	-380,54%
L'impôt société s'élève à	- 309 486 €	36 806 €	-346 292 €	-940,86%
Le compte de résultat se solde par un bénéfice de	1 233 228 €	- 6 021 173 €	7 254 401 €	120,48%

COMMENTAIRES

Depuis la mise en application de la réforme issue du règlement CRC 2002-10, ces quelques précisions complémentaires s'imposent.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Dans le cadre des obligations de communication sur les conditions de paiement, instaurées par l'article D 441-1 du décret 2017-350 du 20 mars 2017 nous vous prions de bien vouloir prendre note des informations suivantes relatives aux délais de paiement.

***Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)***

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	35						104					
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)		-36674 TTC	35098 TTC	-3000 TTC	-4752 TTC	-9328 TTC		4478 TTC	25337 TTC	2542 TTC	25051 TTC	57408 TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)		-0.65 % TTC	0.62 % TTC	-0.05 % TTC	-0.08 % TTC	-0.17 % TTC						

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser HT ou TTC)			0.03 % TTC	0.21 % TTC	0.02 % TTC	0.20 % TTC	0.47 % TTC
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombres des factures exclues	Néant	Néant					
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	Néant	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)							
Délais de Paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)		☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)				

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, la société BAUDELET HOLDING a souscrit à une augmentation de capital de la société BEWED, alors récemment créée pour détenir l'ensemble des actifs des sociétés WEBED, EMBALEO, 4MEPRO. Elle est désormais l'actionnaire principal de ce groupe intervenant dans la vente en ligne de cartons d'emballage et de fournitures industrielles. Cet investissement marque la volonté de la société BAUDELET HOLDING et du groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT dans son ensemble, d'investir dans le monde digital et d'y apporter son savoir-faire en matière de boucle d'économie circulaire.

Dans l'esprit d'accompagner la croissance constatée de ces activités, la société investit également en 2020 dans des entrepôts d'exploitation, par la création de la société BEWED IMMO.

Elle a également procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital social de la société SAS DELANNOY, société-mère de la société SATC ETS DELANNOY. Par cet investissement, le groupe BAUDELET ENVIRONNEMENT acquiert une nouvelle compétence dans le domaine de l'extraction de matériaux et complète son savoir-faire en matière de gestion déléguée.

En 2020, le groupe s'engage également dans la démarche innovante de GARAGE à LILLE, afin d'accompagner et d'encourager toutes les initiatives environnementales qui peuvent y germer.

En 2020, la société ne constate aucune dépréciation de titres, contrairement à 2019, qui présentait un résultat financier impacté par une provision des titres de BAUDELET METAUX à hauteur de 8 millions d'euros.

FAITS POSTERIEURS A L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le chiffre d'affaires, la situation financière et les résultats de l'entreprise. L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A ce stade les impacts ne peuvent pas être quantifiés. Tout est mis en œuvre pour adapter la stratégie et organiser les plans d'actions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au titre de l'exercice écoulé, notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons ci-après la liste des participations dans les différentes sociétés détenues par BAUDELET HOLDING ainsi que les chiffres caractéristiques pour chacune d'entre elle pour l'exercice 2020.

Nom des Sociétés	% Participation au 31/12/2020	% Participation au 31/12/2019	Chiffres d'affaires 2020	Chiffres d'affaires 2019	Résultat Net 2020	Résultat Net 2019	Dividendes prévus
Baudelet	100,00%	100,00%	53 009 856 €	50 051 848 €	6 558 426 €	5 792 832 €	2 300 000 €
Baudelet Matériels	100,00%	100,00%	7 113 147 €	6 815 065 €	488 728 €	258 165 €	0 €
Baudelet Transports	100,00%	100,00%	6 659 999 €	5 980 420 €	174 349 €	47 583 €	0 €
Baudelet Métaux	100,00%	100,00%	23 029 571 €	37 913 584 €	-416 212 €	-1 277 539 €	0 €
SMB	100,00%	100,00%	2 557 764 €	2 117 817 €	27 498 €	-165 119 €	0 €
SCI de la Râche	99,98%	99,98%	35 772 €	35 703 €	9 467 €	25 765 €	0 €
SCI BPH	99,00%	99,00%	58 739 €	42 766 €	28 088 €	-2 065 €	0 €
Baudelet Formation	100,00%	100,00%	2 250 €	76 699 €	-382 €	19 361 €	0 €
Baudelet Services	100,00%	100,00%	351 510 €	413 064 €	-2 370 €	3 722 €	0 €
Baudelet Enjoy	100,00%	100,00%	0 €	0 €	-1 305 €	-16 400 €	0 €
HDF Immo	40,00%	40,00%	429 075 €	292 800 €	-8 508 €	-49 298 €	0 €
BE Green	80,00%	80,00%	1 316 702 €	604 649 €	133 203 €	26 241 €	0 €
Polak et fils	100,00%	100,00%	2 011 254 €	2 056 151 €	41 295 €	98 978 €	0 €
Sotramiante	100,00%	100,00%	2 807 695 €	3 840 733 €	-89 684 €	-409 635 €	0 €
Enerfi	52,04%	52,04%	0 €	0 €	-325 583 €	-14 076 €	0 €

DATE D'ARRETE DES COMPTES

La date d'arrêté des comptes du 31 décembre 2020 a été fixée au 30 avril 2021.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat à affecter	1 233 228 €
Dividendes	800 000 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	433 228 €

Nous vous indiquons ci-après le dividende attribué à chaque action :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu Réel
2019	0		0
2018	16,00 €		16,00 €
2017	6,40 €		6,40 €

La société a pris en charge des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 83.519 € en 2020.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention visée à l'article L227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans un rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission qui lui est dévolue par la loi.

FAIT A BLARINGHEM
Le 31 MAI 2021
LA PRESIDENTE



KPMG S.A.
Bureau de Saint Omer
47 avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

Baudelet Holding S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Baudelet Holding S.A.S.
Impasse Baudelet - Lieu-dit Les Prairies
Ce rapport contient 35 pages
Référence : AP-JD



KPMG S.A.
Bureau de Saint Omer
47 avenue Clémenceau
CS 40055
62967 Longuenesse Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

Baudelet Holding S.A.S.

Siège social : Impasse Baudelet - Lieu-dit Les Prairies
Capital social : € 1 874 640

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de la collectivité des associés de la société Baudelet Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Baudelet Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 46 419 939 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

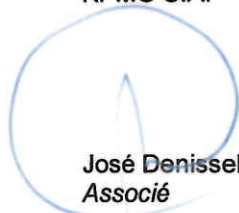


R.E.C.O.

Baudelet Holding S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
11 juin 2021

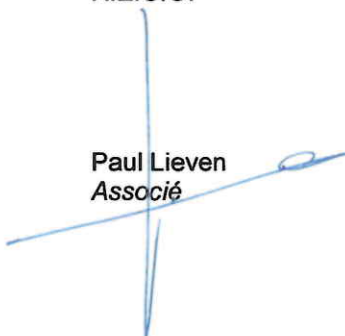
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 11 juin 2021
KPMG S.A.



José Denisselle
Associé

Saint-Léonard, le 11 juin 2021
R.E.C.O.



Paul Lieven
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122020	N-1 31122019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 346 255	746 843	100 712
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 201 106	1 201 106	1 201 106
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	7 634 636	7 506 052	7 695 897
		Constructions	AP	AQ	13 377 725	15 174 906	15 429 299
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 477 695	2 367 431	2 521 530
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 147 735	1 073 697	1 251 620
		Immobilisations en cours	AV	AW	329 998	329 998	778 234
		Avances et acomptes	AX	AY	134 390	134 390	61 822
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	9 500 000	46 419 939	42 332 908
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	80	80	80
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	192 406	192 406	181 923
TOTAL (II)		BJ	BK	38 484 050	75 146 853	71 555 134	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 254	2 561 916	2 423 619
		Autres créances (3)	BZ	CA	90 000	18 087 123	13 318 239
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 000 000	2 000 000	3 300 000
		Disponibilités	CF	CG	17 687 884	17 687 884	21 253 026
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	128 136	128 136	70 501
TOTAL (III)		CJ	CK	94 254	40 465 059	40 365 386	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	38 578 304	115 611 912	111 920 521	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)		DA	1 874 640	1 874 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	27 165 993	27 165 993
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	187 464	187 464
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	12 195 972	19 417 145
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 233 228	(6 021 173)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	3 128 435	3 446 114
	TOTAL (I)		DL	45 785 733	46 070 183
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	430 000	
	Provisions pour charges		DQ	10 344 433	11 921 383
	TOTAL (III)		DR	10 774 433	11 921 383
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	53 944 614	49 629 731
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	867 085	505 128
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 883 628	2 411 707
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 345 618	1 348 657
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	10 800	33 730
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	59 051 746	53 928 954	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	115 611 912	111 920 521	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20 428 400	17 027 087
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *				
		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	10 029 433	FH	10 029 433	9 593 183
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 029 433	FK	10 029 433	9 593 183
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	1 640	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	1 915 543	1 622 315
	Autres produits (1) (11)			FQ	18	55
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 944 994
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 695 252	3 973 213
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	440 697	412 096
	Salaires et traitements*			FY	3 048 831	2 883 473
	Charges sociales (10)			FZ	1 661 396	1 596 696
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	2 811 196	2 434 992
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		4 254
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)		GE	34 211	33 245	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	12 691 584
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(746 589)	(120 776)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH	25 759	24 247
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		717
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	2 699 995	1 999 996
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	37 842	1 535
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		28 707
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	2 737 837	2 030 956
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		8 000 000
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	264 673	214 150
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	264 673	8 214 150
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 473 164	(6 183 194)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 752 333	(6 279 722)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 769	21 675
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	62 116	293 494
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	524 721	515 052
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	588 608	830 221
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	92 133	101 046
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	693 082	181 683
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	631 984	252 136
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 417 200	534 866
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(828 591)	295 355
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(309 486)	36 806
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 297 200	14 102 620
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 063 972	20 123 793
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 233 228	(6 021 173)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY	IG	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(3) Dont {	HP	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	343 652	254 861
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A9			
facultatifs A6	obligatoires			
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'immobilisations		632 480	62 116	
Protocole indemnités servitudes		36 844		
Prime gestion extension		22 147		
Frais remise en état		2 100		
Régularisations comptes tiers		943	1 571	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2020	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	9 - Immobilisations en cours	6
	10 - Produits à recevoir	7
	11 - Charges à payer	8
	13 - Charges constatées d'avance	9
	14 - Transfert de charges	10
	15 - Résultat exceptionnel	11
	16 - Composition du capital social	12
	17 - Variation des capitaux propres	13
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14
	19 - Répartition des effectifs	15
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	16
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	17
15	Liste des filiales et participations	18
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	19
17	Prêts aux filiales	20
24	Situation fiscale latente & conditionnelle	21

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 1.500.000 euros avait été constitué en 2016 sur la société Etablissements BAUDELET pour constater la dépréciation des titres BAUDELET METAUX, suite à la fusion-absorption de la société Etablissements BAUDELET par la société BAUDELET HOLDING cette provision a été transmis à BAUDELET HOLDING. Un complément de dotation de 8.000.000 € a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la provision pour dépréciation s'élève à 9.500.000 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

La société BAUDELET HOLDING a au cours de l'exercice 2020 procédé à la souscription de deux emprunts, à hauteur de 12.000.000 euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe, et de deux emprunts, à hauteur de 3.550.000 euros dans le cadre de la souscription des titres des sociétés SAS DELANNOY et BEWED.

La société BAUDELET HOLDING a courant 2020 pris une participation dans le capital de la société SAS BEWED à hauteur de 51%, ainsi que dans la société SCI BEWED IMMO à hauteur de 99%. La société a également acquis l'intégralité des titres de la société S.A.S. Delannoy détenant elle-même 100% des titres de la société SATC Delannoy.

Courant décembre 2020, le capital social de la société S.M.B. a fait l'objet d'une augmentation de capital par incorporation de compte courant de la société BAUDELET HOLDING qui s'élevait à 85.417,33 €.

Les frais relatifs à la DDAE obtenue en cours d'exercice ont été immobilisés au cours de l'exercice pour environ 648 k€.

La société BAUDELET HOLDING surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et en particulier son impact sur l'activité. Conformément à la réglementation en vigueur, les activités d'exploitation de la société BAUDELET HOLDING ont été et seront encore amenées à évoluer pour respecter les mesures indispensables de sécurité et de prévention de son personnel et des tiers.

Concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a bénéficié d'une prise en charge dans le cadre d'une activité partielle.

Dates d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 a été fixée au 30 avril 2021.

Faits postérieurs à l'exercice

La société BAUDELET HOLDING ne s'attend pas à un impact significatif, sur son chiffre d'affaires et ses résultats pour le premier semestre 2021, de l'épidémie de Covid-19 et de ses effets sur l'activité économique en général.

A ce stade les impacts ne peuvent pas être quantifiés. Tout est mis en oeuvre pour adapter la stratégie et organiser les plans d'actions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 530 236	KE		KF	177 366		
CORPORELLES	Terrains				KG	14 656 405	KH		KI	454 806		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	22 241 188	KK		KL	634 319	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	3 174 920	KQ		KR	147 342	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 498 772	KT		KU	127 655
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	537 413	KW		KX	29 791	
		Matériel de transport*				KY	1 090 544	KZ		LA	32 222	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 536 199	LC		LD	148 059		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	778 234	LI		LJ	1 116 905		
	Avances et acomptes				LK	61 822	LL		LM	79 910		
	TOTAL III				LN	53 318 370	LO		LP	2 771 012		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	51 832 908	8V		8W	4 001 614	
Autres titres immobilisés				IP	80	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	181 923	IU		IV	10 483			
TOTAL IV				LQ	52 014 911	LR		LS	4 012 097			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	107 863 518	0H		0J	6 960 477	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	(600 795)	LV	14 194	LW	3 294 205	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	(29 477)	LX		LY	15 140 689	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	(335 208)	MA	948 519	MB	22 262 196	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	2 742 868	MF		
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS	(318 191)	MG	92 886	MH	3 547 567	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	(218 699)	MJ		MK	6 845 127	ML		
		Inst. gales., agenc. et aménagements divers	IU	(59 612)	MM		MN	626 817	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	212 410	MQ	910 356	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 684 258	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	1 565 142	MZ		NA	329 998	NB		
	Avances et acomptes		NC	7 342	ND		NE	134 390	NF		
	TOTAL III		IY	611 295	NG	1 253 816	NH	54 224 271	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X	(85 417)	0Y	55 919 939	0Z	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	80	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	192 406	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	(85 417)	NK	56 112 426	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	10 500	0K	1 182 593	0L	113 630 903	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 228 418	PF	132 031	PG	14 194	PH	1 346 255			
Terrains			PI	5 960 507	PJ	674 128	PK		PL	6 634 636			
Constructions	Sur sol propre		PM	9 193 185	PN	843 869	PO	395 565	PQ	9 641 488			
	Sur sol d'autrui		PR	1 257 115	PS	97 831	PT		PU	1 354 947			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	2 279 377	PW	184 891	PX	82 978	PY	2 381 289			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 977 242	QA	500 453	QB		QC	4 477 695			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	405 585	QE	39 128	QF		QG	444 713			
	Matériel de transport		QH	371 285	QI	152 986	QJ	142 791	QK	381 480			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 135 666	QM	185 874	QN		QO	1 321 540			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	24 579 965	QV	2 679 164	QW	621 336	QX	26 637 794			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	25 808 384	ØP	2 811 196	ØQ	635 530	ØR	27 984 050			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	2 949	N4	27	N5		N6	(2 976)	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2	9 910	Q3	Q4	246 213	Q6		Q7		Q8	(236 302)	
Constructions	Sur sol propre	Q9	73 763	R1	R2	48 368	R4		R5		R6	25 395	
	Sur sol d'autrui	R7	15 655	R8	R9	12 653	S2		S3		S4	3 002	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	2 514	S6	S7	1 522	S9		T1		T2	991	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	1 327	T4	54 071	T5	1 497	T7	145 735	T8		T9	(91 835)
	Inst. gales, agenc am. divers	U1	2 420	U2	4 303	U3	29	U5		U6		U7	6 693
	Matériel de transport	U8	2 825	U9		V1	42 751	V3		V4		V5	(39 926)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	35 191	V8		W1	17 913	W2		W3	17 278
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	108 417	X3	93 566	X4	353 036	X6	163 649	X7		X8	(314 701)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM						N0		
Total général (I+II+III+IV)		NP	108 417	NQ	93 566	NR	355 985	NT	163 677	NU		NV	(317 678)
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	201 984	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	519 662	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(317 678)		
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDINGNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 3 446 114	TM 201 984	TN 519 662	TO 3 128 435
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 3 446 114	TS 201 984	TT 519 662	TU 3 128 435
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B 10 121	5C	5D 5 059	5E 5 062
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO 11 911 262	EP	EQ 1 571 891	ER 10 339 371
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W 430 000	5X	5Y 430 000
	TOTAL II	5Z 11 921 383	TV 430 000	TW 1 576 950	TX 10 774 433
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E 1 000 000	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U 9 500 000	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 4 254	6U	6V	6W 4 254
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 90 000	6Y	6Z	7A 90 000
	TOTAL III	7B 10 594 254	TY	TZ	UA 10 594 254
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 25 961 751	UB 631 984	UC 2 096 612	UD 24 497 123
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF 1 576 950	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ 631 984	UK 519 662	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	192 406	UV	192 406 UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	2 566 170	2 566 170			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) * UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	710	710			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	77 136	77 136			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	46 588	46 588			
	Groupe et associés (2)		VC	17 843 539	17 843 539			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	209 147	209 147			
	Charges constatées d'avance		VS	128 136	128 136			
	TOTAUX			VT	21 063 836	VU	21 063 836 VV	
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	53 944 614	15 260 340	38 201 318	482 956		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 058	13 058				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 883 628	1 883 628				
Personnel et comptes rattachés		8C	270 436	270 436				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	628 069	628 069				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	862 685	862 685				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	448 867	448 867				
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	135 559	135 559				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	914 955	914 955				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 800	10 800				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	59 112 674	VZ	20 428 400	38 201 318	482 956
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 550 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 236 567	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

ANNEXE - ELEMENT 5

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Etat des Dettes	Montant	Échéances	Échéances	Échéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	13 058	13 058		
- à plus de 1 an à l'origine	53 944 614	15 260 340	38 201 318	482 956
Total	53 957 672	15 273 398	38 201 318	482 956
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 550 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	11 236 657			
(**) Dont envers les associés				



ANNEXE - ELEMENT 6-9

IMMOBILISATIONS EN COURS

Chantier	Dépenses €
Détournement Melde	52 153
DDAE Santes / Dunkerque / Mouvaux	42 631
Second accès Wagabox	73 649
20 avenue de Saint-Omer Hazebrouck	127 586
56 rue du Moulin Hazebrouck	2 343
66 rue du Moulin Hazebrouck	5 634
Parc à matières	7 600
Entrée site mise en place barrière accès	1 549
Travaux voiries - rejet eaux	4 263
Extension bâtiment Garlinghem	59 011
Restructuration - Extension Bureaux Holding	11 070
Piste de lavage Blaringhem	2 800
Réhabilitation bureaux Baudelet Matériels	4 720
Eclairage Eco-Parc	1 050
Création garages / parking Hazebrouck	5 641
Mouvaux modification permis construire	1 750
Isolation magasin SMB	197
Logiciel GMAO	30 742
Logiciel automatisation reporting	30 000
Total immos en cours au 31/12/2020	464 389

ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	0
Clients et comptes rattachés	402 771
Créances Fiscales et sociales	47 299
Autres créances	10 800
Disponibilités	0
TOTAL	460 870

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	21 562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 159 105
Dettes fiscales et sociales	426 941
Autres dettes	0
TOTAL	1 607 609

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	128 136
TOTAL	128 136

NOTE N° 10

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	316 248
Refacturation de charges d'exploitation autres	5 266
Remboursements de sinistres	15 155
Remboursements de formations	6 983
TOTAL	343 652

ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	MONTANT
	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	62 117
Part subvention investissement	0
Régularisations charges sociales et fiscales	199
Reprises sur provisions	524 722
Régularisations comptes tiers	1 571
TOTAL	588 608
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	632 480
Régularisations charges sociales et fiscales	60 632
Régularisation comptes de tiers	944
Mécénat	30 000
Règlements suites sinistres	2 100
Primes gestion extension	22 147
Indemnité servitudes	36 844
Pénalités et amendes	69
Provisions pour risques	430 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements	201 984
TOTAL	1 417 200



ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	62 488	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice		
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Capital	1 874 640			1 874 640
Prime de fusion	15 306 239			15 306 239
Primes d'émission, fusion, ...	11 859 755			11 859 755
Réserve légale	187 464			187 464
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	19 417 146		7 221 173	12 195 972
Résultat de l'exercice	-6 021 173	1 233 228	-6 021 173	1 233 228
Subventions d'investissement	0			0
Provisions Réglementées	3 446 114	201 984	519 663	3 128 435
TOTAL	46 070 184	1 435 212	1 719 663	45 785 733

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	1 752 334	-587 093	2 339 427
Résultat Exceptionnel	-828 592	277 607	-1 106 199
Résultat Comptable	923 742	-309 486	1 233 228

NOTE N° 15

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2020

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
46	23	23

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements auprès de Mr le Préfet	6 139 275
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	200 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	71 250
Délégation de paiement - Garantie d'actif et de passif	2 000 000
Engagements - Caution marché privé garanties paiement	3 336 692
Engagements en matière de pensions (1)	420 062
TOTAL	12 267 279

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2020 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 0.7 %



ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S.U. BAUDELET MATERIELS
S.A.S.U. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S.U. BAUDELET METAUX
S.A.S.U. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET RECYCLING
S.A.S.U. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
S.A.R.L. BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
S.A.S.U. BAUDELET SERVICES
S.A.S. BAUDELET ENJOY
S.A.S.U. GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)
HDF IMMO
S.A.S.U. SOTRAMIANTE
S.A.S. BE GREEN
S.A.S.U. POLAK ET FILS
MOBIREC
ENERFI
S.A.S. LE MOULIN
S.C. GTAV
S.A.R.L. LILLE KARTING INDOOR
S.A.S. 2JBE
S.A.S. DELANNOY
SATC ETS DELANNOY
BEWED
BEWED IMMO
EMBALEO
4ME PRO
WEBED
EMBALEO IBERICA

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
S.A.S. BAUDELET HOLDING
S.A.S BAUDELET METAUX
S.M.B.
BAUDELET MATERIAUX
GARDET ET DE BEZENAC ENVIRONNEMENT
GARDET ET DE BEZENAC RECYCLING
BAUDELET FORMATION
BAUDELET SERVICES
BAUDELET ENJOY
SOTRAMIANTE
POLAK

INTEGRATION FISCALE **(Article 531-3 du Code de Commerce)**

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET, BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS, BAUDELET METAUX, SMB, BAUDELET MATERIAUX, GBE et GBR, BAUDELET FORMATION, BAUDELET SERVICES, BAUDELET ENJOY, SOTRAMIANTE, POLAK.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2020, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



ANNEXE - ELEMENT 15-1 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Baucelet	Baucelet Matériels	Baucelet Transports	Baucelet Métaux	S.M.B.	Baucelet Matériaux
FILIALES						
Forme de la société	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	53.009.856 €	7.113.147 €	6.659.999 €	23.029.571 €	2.557.764 €	9.737.031 €
Montant du capital	4.000.000 €	500.000 €	80.000 €	27.790.000 €	37.000 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	7.539.066 €	2.601.542 €	3.233.235 €	(1.052.166 €)	3.700 €	4.110.601 €
Résultat du dernier exercice	6.558.426 €	488.728 €	174.349 €	(416.212 €)	27.498 €	1.678.417 €
Subventions d'investissements	683.010 €			32.669 €		
Provisions réglementées	6.434.409 €	7.711 €	990.500 €	32.097 €	33.303 €	302.368 €
Capitaux propres	25.214.913 €	3.597.983 €	4.478.086 €	26.386.388 €	101.501 €	6.191.387 €
Pourcentage de détention	100%	100%	100%	100,00%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.995.001,00 €	713.907,57 €	153.363,71 €	39.550.104,85 €	332.589,05 €	100.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	1.999.995 €	Néant	Néant	Néant	Néant	700.000 €
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant.						

ANNEXE - ELEMENT 15-2 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI de la Râche	SCI B.P.H.	Baudalet Formation	Baudalet Services	Baudalet Enjoy
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.A.S	S.C.I.	S.A.R.L.	S.A.S.U.	S.A.S.U.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	35.772 €	58.740 €	2.250 €	351.510 €	0 €
Montant du capital	76.225 €	1.524 €	10.000 €	100.000 €	50.000 €
Réserves et report à nouveau		113.487 €	25.812 €	6.311 €	(18.112 €)
Résultat du dernier exercice	9.467 €	28.089 €	(382 €)	(2.370 €)	(1.305 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	85.691 €	143.100 €	35.430€	103.940 €	30.581 €
Pourcentage de détention	99,98%	99%	100%	100%	100%
Valeur nette comptable des titres détenus	1.195.776,80 €	247.500,00 €	10.000,00 €	100.000,00 €	50.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

ANNEXE - ELEMENT 15-3 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SCI HDF IMMO	Sotramiante	Be GREEN	POLAK et Fils	Enerfi
<u>FILIALES</u>					
Forme de la société	S.C.I.	S.A.S.U.	S.A.S.	S.A.R.L.	S.A.S.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	429.075 €	2.807.695 €	1.316.702 €	2.011.254 €	0 €
Montant du capital	9.000 €	91.469 €	200.000 €	250.000 €	500.000 €
Réserves et report à nouveau	(98.780 €)	637.368 €	26.241 €	1.406.776 €	(14.076 €)
Résultat du dernier exercice	(8.508 €)	(89.684 €)	133.203 €	41.295 €	(325.583 €)
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant	29.401 €	Néant
Capitaux propres	(98.288 €)	639.154 €	359.244 €	1.727.473 €	160.341 €
Pourcentage de détention	40%	100%	80%	100%	52%
Valeur nette comptable des titres détenus	3.600,00 €	2.726.507,50 €	160.000,00 €	2.324.975,00 €	255.000,00 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>					
Néant.					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	SAS Delannoy	BEWED	BEWED Immo
<u>FILIALES</u>			
Forme de la société	S.A.S.	S.A.S	S.C.I.
Chiffre d'affaires du dernier exercice	4.325 €	79.505 €	7.106 €
Montant du capital	764.913 €	4.450 €	100.000 €
Réserves et report à nouveau	332.764 €	1.818.001 €	0 €
Résultat du dernier exercice	38.028 €	(112.490 €)	(3.996 €)
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées	Néant	Néant	Néant
Capitaux propres	1.135.705 €	1.709.961 €	96.003 €
Pourcentage de détention	100%	51%	99%
Valeur nette comptable des titres détenus	2.500.053 €	1.401.563 €	99.998 €
Dividende distribué au cours de l'exercice	Néant	Néant	Néant
<u>PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu)</u>			
Néant.			

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	52 556 502	3 363 438
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 453 364	
Autres créances	17 843 540	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	793 099	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 504	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 800	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers	2 699 995	
Dividendes		
Intérêts sur créances		

ANNEXE - ELEMENT 17 (**)

PRETS AUX FILIALES

FILIALES	Montant Prêts
BAUDELET	3 806 191 €
BAUDELET MATERIELS	185 990 €
BAUDELET TRANSPORTS	1 012 202 €
BAUDELET METAUX	5 807 728 €
SMB	840 890 €
BAUDELET MATERIAUX	1 333 654 €
SCI DE LA RACHE	549 666 €
SCI BPH	275 000 €
BAUDELET FORMATION	0 €
SCI HDF IMMO	60 000 €
BAUDELET SERVICES	199 744 €
BAUDELET ENJOY	697 124 €
SOTRAMIANTE	293 247 €
POLAK	266 454 €
SATC DELANNOY	200 000 €
ENERFI	800 000 €
LE MOULIN	200 000 €
BEWED IMMO	1 315 650 €



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	1.233.228 €
■ Impôt sur les bénéfices à	28 % ⁽¹⁾	+	-309.486 €
■ Résultat avant impôt		=	923.742 €
■ Variation des provisions réglementées		-	317.679 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			1.241.421 €

(1) Première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	5.062 €

■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	5.062 €
--------------------------------------	---------

Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	28 %
■	
Créance d'impôt différé	1.417 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	3.128.435 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	3.128.435 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	28 %
■ Dette d'impôt différé :	875.962 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) première phase de baisse progressive de l'impôt 28 % pour les bénéfices inférieurs à 500.000 €)